



INFO-TURK INFO-TURK INFO-TURK

bulletin mensuel o monthly bulletin o maandelijks bulletin

99

9EME ANNEE • EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION
ET DE DIFFUSION • INFO-TURK - RUE DES EBURONS 31 -
1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72 • ABONNEMENT
ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168701-45 • ISSN 077 - 9664

l'arrière-plan de l'échec au sommet chypriote

"Espoir déçu pour Chypre" d'après *Le Monde*, "Echec à l'ONU" pour *Le Matin* du 22 janvier. Le quotidien turc *Milliyet* intitulait son article sur le sommet chypriote en recourant au jargon habituel: "Le Grec nous a chicané une fois de plus!" Un autre quotidien turc, *Hürriyet*, titrait en signe de défi: "On recommence de nouveau!"

En effet, le premier sommet intercommunautaire chypriote visant à la réunification de Chypre dans un cadre fédéral avait suscité beaucoup d'espoir dans l'opinion internationale. L'échec a eu en effet de choc. Mais ce n'était pas une surprise inattendue pour ceux qui connaissent l'arrière-plan de la question chypriote. Malgré tous les espoirs, le sommet a pris fin sans qu'un accord ait pu être conclu entre les dirigeants des communautés turques et grecques, Rauf Denktash et Spyros Kyprianou.

M. Perez de Cuellar, le Secrétaire général de l'ONU, avait soumis aux deux parties un projet d'accord sur le rétablissement d'un Etat fédéral à Chypre, qui en définissait les grands principes tout en laissant en blanc des points importants.

On aurait pu croire, ces derniers mois, que des progrès substantiels avaient été accomplis vers la construction d'un Etat fédéral. Favorisés par certaines démarches (celle de Reagan auprès de la Turquie n'étant évidemment pas la moindre), des pourparlers indirects avaient eu lieu tout l'automne dernier. La partie chypriote turque y affirmait qu'elle consentait à faire des concessions sérieuses. Le gouvernement de Denktash avait ainsi renoncé à obtenir pour l'un des siens la présidence tournante d'une république réunifiée; il avait aussi accepté de rétrocéder 7 pc des 38 pc du territoire que l'Armée turque occupe depuis l'invasion militaire de 1974.

Mais un problème de fond n'était visiblement pas réglé: celui des 'garanties' internationales que les Turcs minoritaires (ils ne représentent que 18 pc des quelques 650.000 Chypriotes) estiment nécessaires. Celles-ci, à leurs yeux, ne sauraient évidemment être satisfaisantes que si Ankara en est partie prenante. Prêt à des concessions sur la présence militaire de ce qui demeure la Turquie, Denktash n'entend pas, en revanche, céder sur la garantie diplomatique: celle de la Turquie ne figurait-elle pas expressément dans la Constitution de 1960, au même titre que celle de la Grèce et de la Grande-Bretagne?

Pour Kyprianou, il est temps, au contraire, de limiter ces entraves, legs de la période troublée qui avait précédé l'indépendance. Pour éviter de mauvaises surprises ultérieurement, Kyprianou a maintenu que le projet proposé par le Secrétaire général de l'ONU ne constituant qu'une base de négociations. De son côté, Denktash a insisté durant les quatre jours du sommet pour que le projet d'accord soit signé tel quel et pour que des commissions conjointes d'experts soient chargées de régler tous les points laissés en suspens.

Après l'échec à l'ONU, Javier Perez de Cuellar n'a pas expliqué comment il entendait résoudre ce désaccord fondamental entre les deux parties. Au cours d'une brève déclaration, il a laissé percer son irritation à propos des rumeurs selon lesquelles il serait partielle-

DISK DEVIENT MEMBRE DE LA CES

Le Comité exécutif de la Confédération européenne des Syndicats (CES) s'est prononcé à l'unanimité, le 30 janvier 1985, pour affiliation de la DISK (Confédération des syndicats progressistes de Turquie).

La demande d'affiliation remonte à 1979, avant le coup d'Etat. Depuis le coup d'Etat de septembre 1980, la junta militaire a arrêté près de 2 mille dirigeants de la DISK et des syndicats affiliés, a suspendu ses activités syndicales et a confisqué tous ses biens. 78 dirigeants de la DISK, malgré leur mise en liberté, risquent toujours la peine capitale.

A plusieurs reprises, la CES et ses organisations membres sont intervenues auprès des gouvernements et des instances européennes et internationales afin d'amener le gouvernement turc à mettre un terme à la sauvage persécution.

Le communiqué de presse de la CES souligne que "l'affiliation de la DISK à la CES exprime à la fois la détermination des camarades turcs et de la CES de continuer à lutter jusqu'à ce que les libertés fondamentales et les droits des travailleurs et des syndicats soient entièrement garantis en Turquie."

A la suite de la loi en vigueur sur les syndicats, l'autre confédération syndicale turque (Türk-İs) est tenue d'attendre les décisions de son prochain congrès, prévu pour la seconde moitié de 1986, pour réitérer sa demande d'affiliation.

ment responsable de l'échec du sommet de New York, pour n'avoir pas tenu exactement le même langage aux deux dirigeants, de façon à provoquer le "miracle" d'un réconciliation: il a affirmé qu'il lui était égal de "servir de bouc émissaire".

D'après *Le Monde* du 22 janvier, "il faudra bien, pourtant, que les Chypriotes trouvent un jour un accommodement. Les Grecs devront comprendre que c'est à eux de faire les concessions les plus importantes - puisqu'ils sont en position de force. Les Turcs, eux, devront accepter de cesser de toujours regarder vers Ankara: le complet échec international de leur 'République' séparatiste proclamée en 1983 devrait les y inciter."

En effet, une politique indépendante pour les dirigeants chypriotes turcs est presque impossible, pour la simple raison que la "République turque de Chypre du Nord" est un Etat artificiel mis sur pied dans le cadre des projets expansionnistes des militaires d'Ankara.

Après avoir dénoncé la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 13 mai 1983 réclamant le retrait de Chypre de toutes les forces d'occupation, le régime d'Ankara avait accéléré la colonisation du secteur occupé de l'île. La junte du général Evren avait donné le 19 mai 1983 le feu vert à l'adoption de la Lire turque dans le secteur occupé et avait soufflé à M. Rauf Denktash, l'ancien collaborateur du colonialisme britannique et le "parrain" de la communauté turque, d'annoncer que l'indépendance de cet "Etat" serait bientôt unilatéralement proclamée.

Il est de fait que la proclamation de la République ne se fit pas longtemps attendre. Bien que la junte turque ait affirmé qu'elle n'avait pas été informée des intentions des dirigeants chypriotes turcs et qu'elle n'avait pas été en mesure d'empêcher la proclamation de la "République", ces affirmations ne sauraient cacher certains faits.

Tout d'abord, le secteur nord de l'île était occupé par les Forces armées de Turquie depuis 1974. Bien qu'officiellement il n'y eût pas un régime de loi martiale, l'ensemble des activités tant en ce qui concerne la sécurité qu'au niveau des services de renseignements, étaient contrôlées et mises en oeuvre par les commandants turcs qui sont les véritables détenteurs du pouvoir dans le soi-disant "Etat fédéral turc".

Secundo, après avoir adopté la Lire Turque en mai 1983, l'administration de Denktash avait organisé une série de rassemblements, réunions et conférences dans le but de rendre acceptable l'idée de la proclamation de la République. Ces rassemblements avaient fait la une de l'ensemble des journaux turcs, tous soumis à la censure de la junte militaire.

Tertio, la proclamation de la République avait coïncidé avec la publication du décret prévoyant la création de zones francs en Turquie, dans des régions situées exactement en face des côtes septentrionales de l'île. Une zone et un port francs avaient déjà été créés en 1977 autour de la ville portuaire de Famagusta, à l'intérieur des frontières de "l'Etat fédéré turc de Chypre". Fin octobre 1983, l'administration de Denktash avait promulgué "la loi sur le port et la zone francs de l'EFTC" qui offrait de nouveaux avantages aux firmes étrangères. Ces démarches parallèles ont donné à penser que les dirigeants de Turquie envisagent la partie nord de Chypre dans le cadre d'une zone franche, économiquement dépendante de la Turquie. A vrai dire, il s'agissait d'une annexion pure et simple de la partie nord de Chypre à la Turquie.

Suite à la proclamation de la "République", Denktash a aligné complètement son économie et son système monétaire et bancaire sur ceux d'une Turquie elle-même "dans le rouge". Alors que le rétablissement économique opéré en dix ans par le "sud" grec était

spectaculaire avec un taux de croissance de 5 pc, une inflation continue dans les limites de 6 pc, une augmentation des investissements de 20 pc, le quasi-plein-emploi avec un taux de chômage de 30 pc et un consensus social suffisamment solide pour permettre sans turbulence l'annonce d'une politique d'austérité relative, le spectacle est tout différent du côté nord de la "ligne verte" promue frontière. Le contraste est en fait quasi douloureux entre l'activité d'un secteur et le marasme de l'autre. Le coût de la vie a augmenté de 103 pc en un an et le taux d'inflation est de 59 pc pour les derniers mois de 1984. Les investissements sont réduits à l'extrême, et les ressources agricoles et touristiques stagnantes. La presse locale fait régulièrement état de carences graves d'approvisionnement.

Même la presse turque, soumise à la censure des militaires, publie très souvent des informations reflétant la situation économique misérable qui prévaut dans l'Etat de Denktash.

Selon des données se rapportant à 1982, publiées par le quotidien *Cumhuriyet* du 26 octobre 1984, la population de la RTCN s'élevait à 153.000. En ce qui concerne le groupe d'âge des 15-65 ans, qui compte environ 100.000 personnes, il n'y avait que 58.000 actifs, les autres étant sans emploi. Quant à la répartition de la population active par secteur, elle se présente comme suit: 21.000 dans l'agriculture, 5.000 dans le secteur manufacturier, 4.000 dans le commerce, 4.000 dans le secteur des transports, 1.250 dans le tourisme et 13.000 dans les services publics.

En comparaison avec le secteur grec, la RTCN se caractérise par une grande pauvreté. Alors que le PNB du secteur grec s'élève à quelque 2 milliards \$, celui de la RTCN ne dépasse pas 200 millions \$, c'est-à-dire un dixième. Selon le *Cumhuriyet* du 24.10.1984, le PNB par tête d'habitant est déjà retombé en dessous de 1.500 \$, alors que dans le même temps il passait de 4.000 à 5.000 \$ de l'autre côté de la ligne de démarcation.

Quant au budget de la RTCN, il s'élevait en 1983 à 16 milliards LT. Sur ce budget, 11,8 milliards LT servent à payer les traitements du personnel de l'Etat. Un reporter du *Cumhuriyet* fait état de gaspillages dans le train de vie des fonctionnaires. Le 'Président de la République', le premier ministre, dix ministres ainsi que le Président de la Cour constitutionnelle, se sont vus offrir des voitures Mercedes modèle 1983. Leur principale occupation consiste à assister aux réceptions et dîners, bien souvent offerts à charge de l'Etat.

En dépit des tensions entre les deux secteurs, la RTCN dépend toujours de la République de Chypre pour son approvisionnement en eau et pour d'autres questions vitales. Par exemple, la ville de Famagusta en secteur turc continue à être approvisionnée à partir du sud, pour tous ses besoins en eau. Même situation en ce qui concerne l'électricité, le LPG, les médicaments et certains produits chimiques.

Analysant les données fournies par le nouveau plan quinquennal de développement du secteur turc, un journaliste turc en vue, Yalçın Dogan, mettait en évidence certains faits incontestables:

"Chypre peut-elle survivre économiquement sans assistance étrangère?"

"Un second plan de développement, établi en 1983 et couvrant la période 1984-1988, constatait que l'objectif de 7 pc prévu pour les cinq années précédentes n'avait pas été atteint, puisque le taux de croissance n'avait pas dépassé les 2,5 pc.

"Qui plus est, cette croissance limite n'avait pu être réalisée que grâce à des secteurs subalternes tels que le commerce, les transports ou les revenus immobiliers, alors que les secteurs de base tels que l'agriculture, l'industrie ou la construction, stagnaient com-

plètement. Au cours de ces 10 dernières années, ces secteurs ont connu un déclin considérable.

“Alors qu'en 1974 le PNB par tête d'habitant était de 2000 \$, aujourd'hui il atteint à peine 1.200 \$.

“L'un des objectifs du nouveau plan est d'assurer l'approvisionnement en électricité au moyen de câbles sous-marins venant de Turquie. Un pays comme la Turquie qui doit lui-même importer d'ailleurs son propre courant, devra transférer une partie de cette énergie à Chypre.

“La principale source qui alimente le budget de l'Etat de la RTCN n'est autre que la Turquie. Alors que 47 pc des revenus proviennent de sources locales, on s'attend à ce que 27,7 pc soient fournies par l'aide étrangère et 24,5 pc par des crédits extérieurs. Une Turquie incapable de couvrir son propre déficit budgétaire, aura des difficultés à financer le budget en déficit de RTCN,” (*Cumhuriyet*, 22 novembre 1983).

Ces craintes sont non seulement partagées par nombre d'observateurs, mais se trouvent également confirmées dans les déclarations des représentants élus du peuple chypriote turc.

Depuis l'invasion militaire, neuf partis politiques ont été fondés dans le secteur turc. Cinq de ces partis sont représentés à l'Assemblée nationale de la RTCN. Les résultats obtenus à l'issue des élections législatives se présentent comme suit:

Parti d'Union nationale (UBP), de droite: 43 pc, 18 députés.

Parti de la Libération socialiste (TKP), de gauche: 30 pc, 10 députés.

Parti républicain turc (CTP), de gauche: 14 pc, 6 députés.

Parti de la Social-démocratie (SDP), centriste: 2 députés. Parti républicain populaire (DHP), centriste: 2 députés.

Parmi ces cinq partis, le TKP et le CTP sont depuis toujours opposés à la proclamation de la République dans le secteur turc. Mais au moment du fait accompli réalisé par Denktash, ces deux partis ont dû subir de telles pressions de la part des forces d'occupation turques qu'il ne leur resta guère d'autre choix que de soutenir la proclamation de la République.

Répondant aux questions posées par un journaliste turc à l'occasion du 10ème anniversaire de l'occupation turque de Chypre, les dirigeants de trois de ces partis ne semblaient guère optimistes quant à la situation dans la RTCN (*Milliyet*, 21.7.1984):

Ismail Bozkurt (président du TKP): “Bien que la sécurité des personnes ait été assurée, la situation économique n'a pas progressé de la même manière. Les ressources —des milliards de Lires turques— n'ont pas été utilisées pour la bien-être de la communauté. Le revenu national a accusé une forte baisse. L'objectif consistant à créer une fédération bi-zonale n'a pas été réalisé. Notre peuple s'est appauvri. Nous craignons que s'il s'avérait impossible de trouver une solution politique, la RTCN ne soit annexée par la Turquie. Admettons que l'armée turque reste dans l'île jusqu'à ce qu'une solution valable ait été trouvée, mais ce dont nous nous plaignons ce sont les ingérences très fréquentes d'Ankara dans nos affaires intérieures.”

Ozker Ozgür (président du CTP): “Après l'opération militaire, nous attendions la création d'une fédération. Il aurait fallu réaliser l'unité de Chypre et cette île aurait dû être un pont de paix entre la Turquie et la Grèce. Le fait qu'une solution ait été retardée va à l'encontre des intérêts tant des Chypriotes turcs que grecs. Le fossé qui sépare les deux communautés devient de plus en plus profond. Si cette situation ne change pas, les Chypriotes turcs seront plus dépendants de la Turquie. Une RTCN avec un budget financé pour 70 pc par la République de Turquie, ne saurait

survivre en tant qu'Etat indépendant. Notre communauté est pour une paix durable. Nous ne sommes pas opposés à des concessions sur la question de Varosha. Nous sommes favorables à la présence de l'armée turque jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Mais les questions de sécurité intérieure ne devraient pas être laissées à la discrétion de l'armée turque. Denktash souhaite charger cette armée de l'exécution de certaines tâches qui sont incompatibles avec la Constitution de la RTCN.”

Raif Denktash (SDP): “Les dix années qui ont suivi la proclamation de l'indépendance, sont des années perdues. Je crois que nous devrions procéder immédiatement à la création d'une fédération. Sinon, un développement rapide ne pourra jamais être réalisé.”

Raif Denktash est en fait le fils du “Président” de la RTCN, Rauf Denktash, mais depuis un certain temps il a adopté une position critique à l'égard de certaines décisions et pratiques de l'administration de son père. C'est, en particulier, sa présence à un bal de Nouvel-An organisé dans le secteur grec de Nicosie qui est à l'origine d'une polémique dans la presse chypriote et turque. Donnant l'accolade au Président de la République de Chypre, Denktash fils déclara: “Il est grand temps pour tous les Chypriotes que la réunification se fasse. Il est de fait que, Turcs et Grecs, nous avons agi très mal les uns à l'égard des autres. Désormais nous devrions à nouveau nous unir. C'est un fait que je vous ai combattu en 1974. Mais je souhaite ne plus me battre. Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année au cours de laquelle je puisse élever mes enfants en Chypriotes et vivre en Chypriote.”

En réponse à cette déclaration, Enver Emin, secrétaire général de l'UBP, le parti proche de Rauf Denktash, accusa Denktash fils d'avoir oublié la mémoire des victimes de la guerre turco-grecque de 1974, en ajoutant que les Turcs ne pourront jamais oublier le passé.

Alors que même son propre fils était opposé au maintien d'une république séparatiste isolée du monde entier, Rauf Denktash continue, sous la pression de ses maîtres d'Ankara, à jouer le rôle de “chef d'un Etat indépendant”. Sitôt après l'échec du sommet à l'ONU, il annonça à son retour à Nicosie, que les prochaines élections législatives dans la RTCN auraient lieu le 23 juin 1985, et ce sans attendre les résultats de nouvelles initiatives en vue d'un nouveau sommet. Selon ses déclarations, les élections présidentielles auraient lieu en même temps. Ainsi, Denktash espère consolider par une consultation populaire, sa position de “président de la République” dans le secteur turc de Chypre.

Le point le plus important, c'est la prise de position d'Ankara suite à l'échec du sommet. Même sans attendre la déclaration de Denktash, le Ministre des Affaires étrangères de Turquie a donné à toutes les missions diplomatiques turques les instructions suivantes:

“Après l'échec du sommet, le projet d'accord proposé par le Secrétaire général de l'ONU n'est plus valable. Le côté turc a retiré toutes les concessions qu'il avait faites avant le sommet. Car, c'est Kyprianou qui n'a pas tenu la parole qu'il avait donnée et c'est lui qui est responsable de cet échec.”

Cette prise de position inattendue pour les observateurs politiques a suscité des réactions, même dans la presse turque. Par exemple, le correspondant diplomatique Mehmet Ali Birand a critiqué cette instruction dans les termes suivants:

“Nous n'avons pas tardé à faire la première gaffe dans l'affaire chypriote:

“1. Tout d'abord, est-ce que ces instructions n'auront pas pour effet d'accroître les doutes dans l'opinion mondiale quant au véritable auteur des décisions turques concernant Chypre?

102 PEINES CAPITALES SOUMISES A RATIFICATION

Alors que les tribunaux militaires continuent à juger des milliers d'inculpés politiques qui risquent la peine capitale, 102 condamnations prononcées par ces tribunaux et approuvées par la Cour militaire de Cassation attendent leur ratification par l'Assemblée nationale.

D'après le quotidien *Milliyet* du 28 janvier 1985, les dossiers de 62 condamnés se trouvent à l'ordre du jour de la Commission de la Justice de l'Assemblée nationale. 40 autres sont arrivés au cabinet du Premier Ministre avant d'être transmis à cette commission.

Depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980, les militaires ont fait exécuter 27 personnes.

D'autre part, *L'Humanité* du 13 décembre 1984 a rendu public la dernière lettre de Hidir Aslan, qui a été exécuté par pendaison à l'aube du jeudi 25 octobre 1984.

Militant du mouvement Voie révolutionnaire (Dev-Yol), Hidir Aslan avait été condamné par un tribunal militaire pour des motifs politiques. Dans son acte d'accusation, le procureur militaire avait accusé Aslan de "tentative de changement par la violence de l'ordre constitutionnel". Pourtant, rien n'avait pu être prouvé contre Aslan, ni mort d'homme, ni même une fonction dirigeante au sein de Dev-Yol.

Nous reprenons ci-dessous la dernière lettre d'Aslan à son grand frère:

DERNIER LETTRE DE HIDIR ASLAN

Mon cher grand frère,

Je n'écrirai pas longuement. J'étais préparé à ce moment. Mon dernier voyage doit être aussi beau que ma vie. Etre tristes? Cela, je ne le veux pas, mes chers. Je trouve inutile de prononcer de grandes paroles. Tout doit être clair et simple comme notre vie.

Si vivre est un chant, je me suis efforcé de le chanter de la meilleure façon. Les jours viendront aussi où l'on chantera la victoire. Je pars heureux, parce que même si elle a été courte, j'ai choisi une vie d'honnêteté. Si l'on vit pour de bonnes causes il n'est rien que l'on ne puisse supporter. La mort même devient simple. Quand la mort a un sens, elle est aussi belle que la vie.

En écrivant cette lettre, je bois du thé et je fume une cigarette. Lentement, les savourant. Je ne pars pas triste. J'essaie mentalement de rassembler le film de ma vie. C'est difficile, en un court instant, de suivre tout en détail, d'un bout à l'autre.

Tu m'avais demandé d'écrire un testament. Je n'étais pas pressé, mais nous en aurons eu le temps. Soyez du côté de la bonne cause, tel est mon désir. Pour vous tous. Transmettez à tous mes amis, à tous les gens courageux la chaleur de mon affection. Je pars sans honte, la tête haute, et je n'attends de personne qu'il s'en afflige ou s'en attriste. Ce serait me faire le plus grand tort. L'homme doit savoir et sait vivre avec le chagrin.

Vous vous êtes donné beaucoup de peine pour moi, tant qu'elle ne peut être évaluée. J'ai choisi d'être digne de toi et des autres, de tous les représentants du monde du travail, de tous les travailleurs du monde. Et si je n'ai pas pu faire tout ce que je pouvais, d'autres se dresseront et accompliront cette tâche.

Tous les droits familiaux que j'ai, je les laisse à toi et à Aydin. Je sais que vous les utiliserez bien.

Je veux dire beaucoup de choses, mais le temps est si court. J'ai encore dix minutes devant moi. Ne soyez pas tristes, ne vous laissez pas abattre par le chagrin. Soyez forts face à la vie, c'est cela la vie. C'est de choisir. Transmettez mon affection à Sultan. Je ne peux pas citer tous vos noms ni ceux des amis. Que cette lettre s'adresse à tous.

De toute mon affection, de tout mon cœur, je vous étreins tous, je vous embrasse à satiété. Soyez forts, gardez la tête haute. Je serai parmi vous aux beaux jours.

Votre oncle, votre frère, votre ami,

HIDIR

"2. Après cette instruction, est-ce que les tiers ne mettront pas dans le même panier le côté turc et le côté grec qui veut se débarrasser de ce projet d'accord?"

"3. Si demain le même projet nous sera proposé avec certaines modifications, qu'allons nous faire? Si ces modifications exigent, conformément aux demandes grecques, le retrait des troupes étrangères, la levée des garanties trilatérales, la répartition des terres, etc, ne serons-nous pas obligés de faire des concessions encore plus graves?" (*Milliyet*, 26.1.1985)

Il faut rappeler que l'échec de toutes les tentatives en vue de trouver une solution à la question chypriote ne peut être attribué uniquement à l'intransigeance des côtés grecs et turcs. Etant donné que la Grèce et la Turquie font partie d'Alliance atlantique, il nous faut aussi étudier cette question dans le contexte de l'OTAN.

Bien que le Président Reagan semblât appuyer les récents efforts du secrétaire général de l'ONU, le Pentagone s'efforce depuis des années d'utiliser ces deux membres de l'OTAN, ainsi que Chypre comme

tremplin en vue d'une opération militaire éventuelle dans la région du Golfe persique et dans la péninsule arabique.

La "République turque de Chypre du nord" ne fait pas partie de l'OTAN, mais — du point de vue géopolitique — elle est favorablement située en face de la zone critique du Proche-Orient.

Près de la localité de Geçitkale, au Nord-Est de Nicosie, les forces armées turques construisent un énorme aéroport militaire doté de toutes les installations annexes (les préparatifs, entourés d'un demi-secret, sont en cours depuis assez longtemps déjà). Et ce malgré le fait qu'après l'invasion de 1974, les Turcs avaient déjà construit l'aéroport d'Ercan, au Nord de Nicosie, qui couvre pleinement leurs besoins militaires.

D'après l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* du 25 octobre 1983, le jour où la base d'appui aérienne de Geçitkale (Lefkonikos) sera prête, elle appartiendra à la "RTNC". En dépit de leur indignation officielle à la suite de la proclamation de cette République, les Américains pourraient alors entamer des négociations

en vue d'acquiescer des droits d'utilisation. Au préalable, Washington devrait évidemment reconnaître le nouvel Etat. On pourrait dès lors interpréter la fondation de la "RTCN" comme étant la proclamation d'indépendance d'une base aérienne entourée des terres qui lui sont nécessaires. Cela offrirait encore un autre avantage: trois bases d'appui sont situées dans la partie grecque de Chypre et appartiennent pratiquement à l'OTAN: les bases britanniques d'Akrotiri et de Dhekelia, ainsi que la station de radar américaine située dans les monts Troodos. Les Chypriotes grecques se servent constamment de ces bases d'appui comme d'un atout, en brandissant de temps à autre la menace de leur fermeture. Or, le jour où Geçitkale commencera à fonctionner, cet atout aura perdu de son efficacité.

D'autre part, le quotidien turc *Cumhuriyet*, dans son numéro du 22 novembre 1983, publiait un article du *New York Times*, selon lequel les Etats-Unis et le gouvernement chypriote grec auraient signé en août 1982 un accord prévoyant l'utilisation de l'aéroport de Larnaka par des avions militaires américains, dans le but d'intervenir lors d'un éventuel affrontement au Liban. L'article ajoutait que le gouvernement chypriote grec envisageait actuellement de retirer ces facilités et que les Etats-Unis étaient en train d'étudier la manière dont ils réagiraient dans un cas pareil. Il s'agit donc d'un article qui pouvait très bien servir à préparer le terrain —sur le plan de la propagande— à l'annonce de la construction de la nouvelle base américaine dans la zone occupée de Chypre.

D'après *Die Zeit*, "On sait que depuis trois ans le Pentagone essaie de convaincre la Turquie de lui permettre d'utiliser son territoire y compris dans des situations analogues à l'invasion du Liban en 1958. La Turquie a systématiquement refusé, car une chose pareille aurait pour effet de la mettre en contradiction avec les pays arabes, ce qui à son tour minerait les projets turcs de pénétration économique dans l'espace asiatique, ce qui en ce moment constitue l'un des principaux axes de la stratégie de développement turque.

Dès lors, la construction d'une base américaine dans la zone occupée de Chypre pourrait très bien servir de solution à un problème de ce genre à partir du moment où cette base constituerait réellement une concession de la part d'Ankara, pendant que —sur le plan formel— ce serait l'affaire d'un Etat indépendant et que, par conséquent, cela n'engagerait pas la Turquie elle-même dans ses relations avec les pays arabes."

Selon une toute récente information donnée par le quotidien italien *La Repubblica* du 17 janvier 1985, les travaux d'infrastructure de l'aéroport de Lefkonikos en zone occupée auront goûté au Pentagone environ 450 million de dollars.

Le quotidien hollandais *NRC Handelsblad* du 17 janvier 1985 estime, pour sa part, que les Etats-Unis pourraient aussi reprendre aux Britanniques la base aérienne d'Akrotiri. "C'est probablement en perspective d'une telle évolution, écrit ce journal, que Kyprianou a rompu le 23 décembre 1984 son alliance avec le grand parti communiste chypriote AKEL."

La presse occidentale interprète cette rupture avec les communistes comme une tentative de s'assurer le soutien américain. Les dirigeants d'AKEL ont exprimé leur amertume et déception au sujet de cette décision "unilatérale et inopportune", en affirmant que cette décision ne pourrait satisfaire que les milieux américains et ceux de l'OTAN.

Donc, derrière tous les échecs auxquels ont abouti les efforts en vue de la réunification des peuples de Chypre figurent non seulement les ambitions expansionnistes des militaires turcs et l'intransigeance des dirigeants des deux secteurs de l'île, mais aussi et surtout les instigations, provocations et manipulations des milieux américains qui n'hésitent jamais à semer la discorde parmi les peuples pour pouvoir maintenir leurs propres intérêts politiques, économiques et militaires.

"L'Etat" de Denktash n'est sans doute pas l'enfant légitime des Etats-Unis. Cependant, comme le disait l'hebdomadaire *Die Zeit*, rien ne l'empêche d'être l'enfant illégitime du Pentagone.

TERREUR D'ETAT

Le régime de "démocratie" militariste de Turquie, tout en poursuivant la violation des droits de l'Homme avec les pratiques systématiques telles que l'exécution, la torture, le procès de masse, l'interdiction etc, prend aussi pour cible les institutions qu'il a lui-même mises sur pied.

Malgré l'acquiescement de ses dirigeants il y a quelques mois, le Parti de la Juste Voie (DYP), un des partis politiques dont la participation aux élections législatives avait été interdite par la Junte militaire, n'échappe pas encore à la menace d'interdiction. Le DYP avait, par la suite, participé aux élections locales et avait pu obtenir un nombre de suffrages supérieur à celui enregistré par deux partis représentés à l'Assemblée nationale. Après ces élections locales, les fondateurs d'un autre parti interdit par la junte militaire ont adhéré au DYP, événement qui suscita la colère des militaires.

Le 7 décembre 1984, le Procureur de la République a annoncé qu'il allait tenter de nouvelles poursuites contre le DYP auprès de la Cour constitutionnelle avec la demande d'interdiction de ce parti, accusé d'avoir accepté dans ses rangs les fondateurs d'un autre parti interdit.

D'autre part, une petite formation politique constituée après l'adoption de la nouvelle constitution, le Parti de la Paix, a été interdite le 16 octobre 1984 par décision de la Cour constitutionnelle, sous l'accusation de non-respect des principes de la Constitution.

Dans notre Bulletin précédent, nous n'avions pu donner d'informations concernant la terreur d'Etat, à cause du fait que ce numéro était entièrement consacré à la course aux armements en Turquie.

Dans ce numéro-ci, nous présentons un bref aperçu de toutes les pratiques répressives des mois de novembre et décembre 1984.

CONDAMNATIONS EN 2 MOIS

2.11, à Erzincan, un activiste d'extrême-droite condamné à la peine capitale; 4 membres présumés de Dev-Yol condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 6 ans et 8 mois.

7.11, à Izmir, 9 personnes condamnées à des peines de prison de 61 ans au total pour avoir milité pour la Voix Ouvrière (IS).

10.11, à Istanbul, 10 militants de l'"Unité d'Action" condamnés à la peine capitale, 25 à la prison à

vic et 71 autres à des peines de prison allant jusqu'à 33 ans. Le même jour, à Adana, 3 membres du Mouvement d'Action Urgente condamnés à la peine capitale, 11 autres à diverses peines de prison.

11.11, à Adana, 10 personnes condamnées à la peine capitale pour avoir participé aux actions du THKP/C.

15.11, à Adana, 12 membres du Parti communiste du Travail de Turquie (TKEP) condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 21 ans.

16.11, à Istanbul, le procès du Parti Communiste révolutionnaire de Turquie, s'est terminé par la condamnation de 10 de ses membres à des peines de prison allant jusqu'à 10 ans.

21.11, à Erzurum, 2 membres de Dev-Yol et 17 membres de l'organisation kurde Kawa condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 25 ans.

24.11, à Erzurum, 2 activistes d'extrême-droite condamnés à la peine capitale.

25.11, à Adana, une personne condamnée à la peine capitale, une autre à la prison à vie et 9 autres à des peines de prison de 124 ans au total.

29.11, à Adana, un membre du mouvement "Kıvılcım" condamné à la peine capitale, 3 à la prison à vie et 8 autres à des peines de prison de 88 ans au total.

30.11, à Ankara, 38 membres du Parti communiste de Turquie/Union (TKP/B) condamnés à la peine de prison de 8 ans chacun. Dans un autre procès dans la capitale, un membre du mouvement de "Lutte Révolutionnaire" condamné à la prison à vie et un autre à la prison de 4 ans et 2 mois.

5.12, à Erzurum, 4 militants du mouvement "Avant-gardes révolutionnaires" condamnés à la peine capitale, 2 à la prison à vie et 8 autres à des peines de prison allant jusqu'à 8 ans.

7.12, à Erzincan, 15 activistes de droite condamnés à la prison à vie et 17 autres à des peines de prison allant jusqu'à 20 ans.

8.12, à Erzurum, un militant de Dev-Yol condamné à la peine capitale, deux autres à 10 ans de prison chacun.

12.12, à Eskisehir, un activiste de droite condamné à la peine capitale, 14 autres à des peines de prison allant jusqu'à 29 ans. Le même jour, à Izmir, un militant de THKP/C condamné à 6 ans et 8 mois, un militant de TKP/ML à 5 ans et 6 mois.

13.12, à Ankara, 23 Témoins de Jehova condamnés à des peines allant jusqu'à six ans de prison pour propagande à l'encontre des principes laïques de l'Etat.

14.12, à Istanbul, le procès de l'Union ouvrière communiste de Turquie (TIKB) s'est terminé par la condamnation de 10 personnes à des peines allant jusqu'à 8 ans de prison.

26.12, à Istanbul, un membre du mouvement "Lutte Révolutionnaire" condamné à la prison à vie et 31 autres à des peines allant jusqu'à 30 ans de prison.

27.12, à Ankara, un militant de PKK condamné à la peine capitale, un activiste de droite à la prison à vie et 3 personnes à 10 ans de prison chacune.

30.12, à Ankara, le procès de l'Union populaire révolutionnaire (DHB) s'est terminé par une condamnation à la peine capitale, une perpétuité et 8 autres peines allant jusqu'à 10 ans de prison. Le même jour, toujours à Ankara, 3 membres de l'organisation kurde Rızgari condamnés à 10 ans et 8 mois chacun, et un membre de "Libération" à 6 ans et 8 mois.

31.12, à Elazığ, 4 membres de Gauche Révolutionnaire (Dev-Sol) condamnés à la peine capitale, six à la prison à vie et 93 autres à des peines de prison allant jusqu'à 20 ans.

NOUVEAUX PROCES

3.11, à Istanbul, le procureur militaire a entamé une nouvelle enquête judiciaire contre 151 membres du Comité turc de la Paix. Parmi ceux-ci figurent le professeur Gencay Gürsoy, le syndicaliste et écrivain Kemal Sülker, l'avocat Gülçin Caylıgil, le peintre Avni Mehmetoglu et l'éditeur Zeki Oztürk. Dans le cadre des poursuites contre les membres de ce comité, 23 personnalités éminentes de Turquie avaient déjà été condamnées, alors qu'un autre groupe de 48 intellectuels passent actuellement en jugement devant un tribunal militaire.

11.11, à Istanbul, le procureur militaire a traduit 22 membres du Parti Ouvrier de Turquie (TIP) devant un tribunal militaire. Ainsi, le nombre total des accusés au procès du TIP s'élève à 142.

22.11, à Istanbul, un nouveau procès a été ouvert contre 24 membres présumés de Dev-Yol dont 13 risquent la peine capitale. Ainsi le nombre total des accusés au procès de Dev-Yol s'élève à 340 et de ceux qui risquent la peine capitale à 57.

8.12, à Istanbul, ouverture d'un nouveau procès contre 17 membres présumés du TKP/ML. Ainsi le nombre total des membres inculpés de cette organisation est monté à 370 dont 66 risquent la peine capitale.

9.12, à Istanbul, 19 membres présumés du TKP/B ont été traduits devant le tribunal militaire. Des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ont été requises pour chacun d'entre eux.

12.12, à Istanbul, le nombre total des accusés au procès du Parti Ouvrier de Turquie (TIP) est passé à 157 avec l'adjonction de 15 nouveaux inculpés.

23.12, à Ankara, 233 détenus politiques sont à nouveau inculpés pour avoir adressé une pétition au Conseil national de Sécurité (MGK) demandant qu'il soit mis fin aux pratiques inhumaines dans les prisons. Tous risquent une peine supplémentaire pouvant aller jusqu'à 6 ans de prison.

28.12, à Istanbul, 45 membres présumés du THKP/C sont traduits devant un tribunal militaire. Parmi les accusés figurent aussi 11 officiers.

CHASSES A L'HOMME

2.11, à Adana, 6 membres présumés de l'Action Urgente sont arrêtés.

3.11, à Istanbul, la police a arrêté 23 personnes en les accusant d'avoir milité pour l'organisation de gauche MLSPB. Le même jour dans la même ville, 25 personnes ont été arrêtées sous l'accusation d'être membres du TKP.

4.11, à Mus, on a annoncé l'arrestation de 9 membres du Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK).

8.11, à Adana, la police a arrêté 4 membres présumés de Dev-Yol.

15.11, à Izmir, 20 personnes ont été arrêtées pour avoir tenté de réorganiser un parti politique interdit.

21.11, à Elazığ, quatre membres du Parti communiste de Turquie/marxiste-léniniste (TKP/ML) sont tombés dans une embuscade, l'un d'entre eux a été abattu par les forces de l'ordre et un autre grièvement blessé.

30.11, à Antalya, 7 membres présumés du TKP ont été arrêtés.

9.12, à Turhal (Tokat), un militant présumé du TKEP et 7 autres personnes accusées de la protéger sont arrêtés.

10.12, à Midyat, un militant kurde a été abattu par les forces de l'ordre alors qu'un autre était arrêté.

./..

19.12, à Bursa, 25 personnes sont arrêtées pour avoir milité pour une organisation de gauche.

20.12, les autorités militaires ont annoncé que depuis le 15 août 350 personnes auraient été arrêtées dans le Kurdistan pour avoir participé à l'opération de guérilla, tandis que 119 autres seraient recherchées.

21.12, à Elazığ, les militaires ont annoncé qu'au cours d'un conflit armé avec des "séparatistes", un sergent et deux soldats de la gendarmerie auraient été tués par balles. Le même jour, trois militants de gauche ont été arrêtés à Izmir.

28.12, à Istanbul, les forces de sécurité annoncent l'arrestation de 107 personnes appartenant à des organisations de gauche.

29.12, à Sivas, arrestation de 12 militants de gauche.

31.12, à Corum, 8 militants et 9 sympathisants d'une organisation de gauche ont été arrêtés.

VIE INTELLECTUELLE

5.11, la direction de la Faculté de droit de l'Université d'Ankara a licencié professeurs, Ahmet Kumral, Cahit Can et Yıldırım Uler ainsi que deux chargés de recherche, Serdar Turgut et Cüneyt Ozansoy.

6.11, le Conseil ministériel a interdit l'introduction dans le pays de 9 livres et 3 revues édités à l'étranger. Parmi ces publications figure aussi un livre de l'ancien premier ministre Ecevit, intitulé "L'indépendance et la Liberté" et imprimé dans le secteur turc de Chypre.

15.11, un roman intitulé "Notre Lycée" a été interdit et le procureur militaire a entamé des poursuites judiciaires contre l'auteur Hasan Kiyafet.

18.11, deux responsables de la revue Somut, Hayati Asilyazici et Can Yücel ont été condamnés à une amende pour avoir publié un poème "obscène".

23.11, trois intellectuels ont été inclus au procès politique qui est en cours contre 56 signataires de la pétition adressée au "Président de la République", l'avocat Güney Dinç, le professeur Muhittin Yavuz, et Cemal Nedret Erdem.

24.11, le procureur militaire a entamé des poursuites judiciaires contre le journaliste Ugur Mumcu pour son article sur le procès qui doit s'ouvrir prochainement contre Mehmet Ali Ağca, l'auteur de l'attentat contre le Pape.

30.11, deux journalistes du quotidien Tercüman, Nazlı İlicak et Yüksel Bastunç ont été interrogés par le procureur militaire pour un article sur les relations entre la Turquie et le Conseil de l'Europe.

16.12, à Gaziantep, la distribution et la vente du quotidien Tan ont été interdites par les militaires.

21.12, le procureur militaire a entamé un nouveau procès de presse à l'encontre de deux journalistes de la rédaction du quotidien Tercüman, Mme Nazlı İlicak et M. Yüksel Bastunç. Tous deux risquent jusqu'à 3 ans de prison pour avoir critiqué certaines décisions du Conseil national de la Sécurité (MGK).

24.12, à Malatya, le procureur de la République a entamé une procédure en vue de changer le nom d'un enfant âgé de 12 ans qui s'appelle İhtilal Le père de l'enfant qui s'est enfui dans la crainte d'être persécuté, est recherché par les forces de sécurité.

GREVE DE LA FAIM

Quelque quatre-cents détenus de la prison militaire de Mersin (sud de la Turquie, sur la Méditerranée) ont déclenché le 12 janvier 1985 une grève de la faim pour protester contre les traitements inhumains auxquels ils sont soumis.

Quarante-deux parents de ces militants de gauche

ont soumis au ministère de la Justice une pétition dénonçant la torture dont sont victimes leurs enfants.

La situation dans cette prison a fait l'objet d'une intervention devant l'Assemblée nationale du secrétaire général du Parti populiste (HP), M. Edip Özgenç. Ce dernier a invité le gouvernement à "démissionner s'il est incapable d'arrêter la torture dans les prisons."

Par ailleurs, on est sans nouvelles des dizaines de détenus des prisons militaires d'Adana, Gaziantep et Kahramanmaraş qui avaient commencé à la fin de l'année dernière un jeûne de protestation contre leurs conditions de détention.

DRAINAGE DES CERVEAUX

Comme nous avons signalé dans les numéros précédents, depuis la création du Conseil de l'Enseignement supérieur (YOK), attaché directement au "Président de la République", 794 professeurs d'université se sont éloignés de leurs postes; 259 d'entre eux ont été congédiés par le YOK sur ordre des autorités de la loi martiale, 535 ont démissionné ou ont demandé leur mise à la retraite en signe de protestation contre la violation de l'autonomie académique.

D'après une enquête publiée par le quotidien Milliyet des 2-3 décembre, 146 parmi les professeurs licenciés ou démissionnés ont quitté la Turquie et ont été engagés par les universités des Etats-Unis, de l'Europe ainsi que des pays du Tiers-Monde tels que l'Arabie Saoudite, la Jordanie, le Zimbabwe, la Lybie. Les 194 parmi ceux restés en Turquie ont été engagés par des entreprises privées. Foutant, la grande majorité des professeurs licenciés se trouvent toujours au chômage, sans indemnités.

ACTES RACISTES EN EUROPE

22.11, à Almelo (Hollande), le travailleur turc Abdullah Yurt a été agressé et blessé par deux Hollandais alors qu'il retournait de son lieu de travail.

3.12, à Würzburg (RFA), un jeune turc, Mehmet Celebi, de 18 ans, s'est suicidé dans la prison suite à une dépression nerveuse.

6.12, à Hambourg (RFA), un travailleur turc, M. Kemal Tuncay, 59 ans, a été retrouvé mort chez lui. Il vivait tout seul et sa disparition n'a été remarquée qu'après quelques jours.

11.12, à Munich (RFA), un immigré turc, Nuri Ozkan Oz, a été étranglé par un Allemand suite à une discussion.

15.12, à Hambourg, une jeune femme turque, Ayşe Kurnaz, 28 ans, s'est suicidée parce que la charge de sa fille lui a été retirée par la police.

17.12, à Zaandam (Hollande), un ressortissant turc, Sahabettin Tasdelen, a été agressé dans sa boutique par un hollandais.

19.12 à Stuttgart (RFA), un écolier turc de 12 ans, Umit Kepenek, a été blessé gravement à l'oeil par un jeune allemand, sympathisant du mouvement néo-nazi.

20.12, à Rotterdam (Hollande), un travailleur turc de 34 ans, Ahmet Korkmaz, a été poignardé à mort par un inconnu alors qu'il revenait de son lieu de travail.

21.12, à Groningen (Hollande), une patrouille de policiers en civil a passé à tabac tous les membres d'une famille turque alors qu'ils sortaient d'un hôpital après avoir visité un malade. Parmi les Turcs battus se trouvaient aussi une femme enceinte et un garçon de 6 ans. Un des victimes de cette agression, Mehmet Yazgılı, a été grièvement blessé et hospitalisé, les autres ont été détenus dans le centre de police pendant trois heures sans aucun motif, et ont été relâchés suite à l'intervention de leurs compatriotes.

22.12, à Duisburg (RFA), une femme turque de 38 ans s'est suicidée par pendaison à la suite d'une dépression nerveuse. Ses voisins ont signalé qu'elle était très triste parce que son mari lui a retiré la garde de son fils et est retourné avec lui en Turquie.

26.12, à Giessen (RFA), la maison d'une famille turque a été attaquée par un groupe allemand. Le chef de famille Fedai Kirgöz, tout en essayant de défendre sa famille a été obligé de poignarder un des agresseurs. Il a été relâché après son interrogatoire, du fait qu'il était en état de la légitime défense.

27.12, à Francfort (RFA), un jeune Turc de 21 ans a été poignardé à mort par un Allemand.

30.12, à Villingen (RFA), deux policiers allemands ont étranglé un travailleur turc, de 34 ans, alors qu'ils le conduisaient au poste de police.

REFUS D'INSCRIPTION

Sept des huit communes auxquelles le ministre de la Justice a demandé de se prononcer sur l'application éventuelle de la loi Gol concernant la limitation des inscriptions des étrangers. Seule la Commune d'Etterbeek a refusé l'application de cette loi, et à Koekelberg, malgré la prise de position ostentatoire

du bourgmestre, l'union de l'opposition a empêché d'atteindre les 2/3 des voix nécessaires pour un avis favorable. Dans les autres communes, ce sont des majorités massives qui ont dit oui à l'application de la loi. Cette limitation vise les Turcs et Marocains.

Quant à Bruxelles-Ville, malgré le fait qu'on n'a pas demandé à cette commune de se prononcer sur l'application de la loi Gol, les demandes d'inscription des candidats au statut de réfugié politique sont toujours refusées de façon arbitraire sur l'ordre du Collège.

PRIME DE RETOUR

Récemment, la prime de retour, une autre mesure gouvernementale prise envers les immigrés turcs et marocains, continue à poser beaucoup de question.

D'après les organisations démocratiques telles que le MRAX, la ABJD et les organisations immigrées il s'agit avant tout une mesure d'ordre publique qui ne résout en rien les problèmes des étrangers au chômage.

Cette prime équivaut à un an des allocations de chômage, c-à-d une somme allant entre 152.000 et 300 mille FB. Une majoration de 50.000 FB est prévue pour le conjoint et une somme de 15.000 FB est accordée pour chacun des enfants de moins de 18 ans.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

AU PARLEMENT EUROPEEN

Par la suite des exécutions de Ilyas Has et Hidir Aslan, le député européen Raymonde Dury (PS, belge), a adressé une question écrite au Conseil des Ministres de la Communauté européenne dans laquelle elle demande, "quelles sont les mesures que compte prendre le Conseil des Ministres de la CE, à l'encontre de la Turquie, face aux violations flagrantes des droits de l'Homme?"

D'autre part, le parlementaire européen M. Simpson (Cons., anglais) a déposé le 21 janvier 1985 une proposition de résolution au Parlement européen, dans laquelle il propose que ce dernier invite le gouvernement turc à respecter les droits de l'Homme.

ENQUETE DE LA COMMISSION

Cinq membres de la Commission européenne des droits de l'homme ont effectué une visite de cinq jours en Turquie à partir du 27 janvier, destinée à recueillir des informations de première main concernant la situation actuelle, dans la mesure où elle relève des obligations assumées par la Turquie aux termes de la Convention européenne des droits de l'Homme.

La délégation était composée d'un Italien, d'un

Britannique, d'un Espagnol, d'un Allemand et d'un Suisse et a visité en Turquie des centres de détention militaires situés à Diyarbakir, Istanbul et Ankara, et une prison civile à Ankara.

Les membres de la commission ont examiné également les possibilités en vue d'un arrangement à l'amiable avec le gouvernement turc. Ce qui pourrait contribuer à un tel arrangement, d'après le quotidien hollandais NCR Handelsblad, ce serait —en plus des nouvelles constatations qui seraient faites par la délégation— certains engagements de la part du gouvernement turc, ainsi que le versement d'indemnités aux victimes de torture, etc. A défaut de trouver un arrangement à l'amiable, le Conseil des Ministres sera saisi de cette affaire. Celui-ci pourrait alors décider de suspendre l'affiliation de la Turquie.

Depuis le mois de mai dernier, les parlementaires turcs peuvent à nouveau y participer: néanmoins l'Assemblée a déclaré qu'elle entendait continuer à observer l'évolution en Turquie (indépendamment de l'enquête de la Commission).

La question de la Turquie ne figure ni à l'agenda des ministres de 21 pays membres du Conseil de l'Europe qui s'est réuni le 29 janvier à Strasbourg, ni à celui de l'Assemblée parlementaire de ce Conseil qui a entamé au même moment sa session d'hiver.

INFO-TURK A LA TELEVISION FRANCAISE / A2

Une grande partie du programme "Résistance" du 3 janvier 1985 de la télévision française A2 a été consacrée à un dossier intitulé "La Turquie sous la Botte".

Au cours de ce programme, on a passé quatre films documentaires. Un de ces films a été récemment tourné en Turquie, notamment dans le village natal du grand cinéaste Yilmaz Güney qui, même après sa mort, reste un proscrit dans son pays. Les trois autres films ont traité les questions relatives au Kurdistan de Turquie, les Chrétiens de Turquie et les exilés politiques turcs à Paris.

Après la projection de ces films, les deux invités du programme, l'animateur d'Info-Türk Dogan Ozgüden, et le directeur de l'Institut kurde Nizan Kendall ont fait le point sur la violation des droits de l'Homme en Turquie.

Dans son intervention, Dogan Ozgüden a réfuté, avec des données concrètes, l'affirmation que la Turquie serait retournée à la démocratie. Attirant l'attention sur le fait que les deux célèbres enfants du peuple de Turquie, le poète Nazim Hikmet et le cinéaste Yilmaz Güney, sont décédés en exil, Dogan Ozgüden a dit: "C'est une grande honte pour les dirigeants de la Turquie."